

# ELECTIONS EN BELGIQUE

## MEMORANDUM 2024

Le secteur aérien belge, avec ses aéroports principaux et régionaux, est le deuxième contributeur à l'économie belge (2% du PIB). Avec plus de 63.000 emplois (ou >1,5% de l'emploi national), il est un catalyseur de l'économie nationale. La tâche principale du secteur aérien est d'assurer dans le monde entier une connectivité fiable, efficace et sûre pour les passagers, les entreprises, l'économie et les marchandises. Au cours des dernières années, le secteur a intensifié ses efforts pour limiter son impact sur l'environnement en investissant dans les nouvelles technologies (avions de dernière génération, procédures de vol optimisées, équipements de manutention, etc.). Tout en assumant ses responsabilités, le secteur en appelle aux gouvernements belges actuels et futurs pour soutenir pleinement l'industrie aéronautique belge et l'important écosystème des aéroports et des opérateurs aériens en Belgique. Pour atteindre cet objectif, BATA préconise les mesures suivantes :

### Un cadre juridique clair & fiable

en faveur d'une industrie aéronautique belge compétitive et durable

#### PRÉOCCUPATIONS

- Nous notons un manque de connaissances et, par conséquent, de compréhension du secteur et de l'écosystème existant entre les entreprises. Souvent, une législation nationale plus stricte que celle appliquée au niveau international ("gold plating") est mise en œuvre, ce qui nuit à la compétitivité de la Belgique. Cette situation conduit également à des fuites de carbone dues à une législation européenne trop stricte, au profit d'industries aéronautiques soutenues par le pétrole dans les régions voisines (par exemple, au Moyen-Orient). Nous devons malheureusement constater que l'importance de l'aviation pour l'économie nationale n'est pas suffisamment reconnue.

#### DEMANDES

- Reconnaître l'importance de l'aviation
  - Mettre en place une instance et un ministre dédiés à l'aviation.
  - Reconnaître la fonction de plaque tournante de l'aéroport de Bruxelles et de l'aéroport de Liège ; permettre un fonctionnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Établir une vision harmonisée de l'aviation à long terme
  - Créer un cadre juridique qui garantit un environnement juridiquement stable et commercialement compétitif. Cela nécessite un accord de coopération fort et ambitieux au niveau fédéral et régional.
  - Harmoniser les visions sur l'aviation entre le niveau fédéral et régional.

### Amélioration et accroissement de la connectivité

pour une économie belge forte et des régions aéroportuaires interconnectées

#### PRÉOCCUPATIONS

- Il est indispensable de disposer d'un système aéroportuaire international bien connecté et compétitif. Il faut profiter des synergies uniques qui sont créées dans l'écosystème des aéroports belges où le trafic affaires, loisirs, le fret et le trafic express interagissent et se soutiennent mutuellement. L'aéroport de Bruxelles doit pouvoir continuer à se développer et devenir un véritable centre intermodal qui stimule l'économie au maximum de son potentiel. Il existe une demande de voyage à laquelle les compagnies aériennes basées en Belgique ne peuvent répondre en raison d'un manque de vision du gouvernement en matière de transport multimodal, ce qui nuit à la position internationale de Bruxelles, et se traduit par des opportunités manquées pour l'économie belge. En outre, les passagers, les employés des aéroports et le personnel des compagnies aériennes ne peuvent pas accéder aux aéroports belges par des modes de transport durables en raison du manque d'options de transport public tôt le matin et tard le soir. Les aéroports régionaux ne sont pas reliés non plus aux réseaux ferroviaires situés à proximité. Tout cela freine le développement économique régional.

#### DEMANDES

- Améliorer la connectivité aérienne et terrestre
  - Relier l'aéroport de Bruxelles au réseau ferroviaire à grande vitesse.
  - Relier les aéroports régionaux au réseau de tramways/chemins de fer à proximité.
  - Établir une connectivité des transports publics vers l'aéroport de Bruxelles en début de matinée et en fin de soirée.
  - Supprimer la taxe Diabolo.
  - Mettre en place un contrôle aux frontières fluide.
  - Créer une plateforme intermodale à l'aéroport de Bruxelles, au bénéfice des passagers aériens internationaux et des navetteurs locaux (au sol).

# Permettre une croissance durable

bénéficiant davantage aux riverains de l'aéroport, à l'environnement et à l'économie

## PRÉOCCUPATIONS

- Le secteur de l'aviation endosse ses responsabilités en matière de décarbonisation et de réduction des nuisances sonores, notamment en renouvelant sa flotte et en optimisant ses opérations. Cependant, de nombreuses initiatives gouvernementales belges sont introduites pour modifier le comportement des clients et ainsi favoriser la "décroissance". Alors que l'industrie aéronautique est un produit et un catalyseur de la mondialisation, les politiques actuelles sont contre-productives et nuisent gravement à l'économie et au bien-être du pays.
- On note également un manque de financement global et un manque d'investissements dans les sites de production pour le carburant d'aviation durable (Sustainable Aviation Fuel).

## PROPOSITIONS

- Soutenir les compagnies aériennes dans leurs efforts de décarbonisation, au lieu de créer des barrières qui ralentissent la croissance durable
- Investir les revenus générés par la taxe d'embarquement dans des solutions durables pour l'aviation.
- Inciter à l'utilisation du SAF (Sustainable Aviation Fuel) en Belgique.
- En finir avec le « gold plating » : s'en tenir aux accords internationaux pour garantir des conditions de concurrence équitables.
- Éviter les fuites de carbone et d'emplois.

## Propositions

- Les trajectoires de vol pour les décollages et les atterrissages doivent être établies dans un cadre légal avant de pouvoir conclure un accord de coopération entre le niveau fédéral et les régions.
- L'introduction d'un « certificat de bruit » pour les biens immobiliers afin d'informer les nouveaux résidents des zones où une augmentation du bruit est possible.
- Offrir des services supplémentaires de train et de bus vers et depuis le(s) aéroport(s) pendant la nuit.
- Établir des liaisons ferroviaires avec les aéroports tôt le matin et tard le soir. Ouvrir des gares ferroviaires et des stations de tramway à proximité des aéroports et proche du réseau ferroviaire.
- En finir avec le "gold plating" : s'en tenir aux accords internationaux pour garantir des conditions de concurrence équitables.

## Le saviez-vous ?

- Les vols de nuit ont déjà diminué depuis le permis environnemental de l'aéroport de Bruxelles, datant de 2004, pour atteindre le strict minimum nécessaire aux opérations.
- Le nombre de plaintes concernant les nuisances sonores diminue d'année en année.
- Toutes les compagnies aériennes basées en Belgique sont les premières du Benelux à exploiter au moins un nouveau type d'avion ou un type d'avion de dernière génération.

Boeing 737-800BCF



Airbus A330-900neo



Boeing 777F



Boeing 787-8 Dreamliner



Airbus A320neo